

**Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs**

3^e séance, 21^e année

**Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 25 septembre 2018 à 19 h, au centre administratif au 1860, 1^{re} Rue, Lévis, **sous la présidence de monsieur Jérôme Demers.**

Membres du conseil des commissaires présents :

Monsieur Jérôme Demers, président du conseil des commissaires et du comité exécutif
Monsieur Michel Bédard, commissaire
Monsieur Dany Bellemare, commissaire
Madame Lynda Bilodeau, commissaire
Monsieur Mathieu Boilard, commissaire
Madame Dominique Cormier, commissaire-parent
Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires
Madame Claudette Gosselin Fecteau, commissaire
Monsieur Jean-François Labbé, commissaire
Monsieur Richard Légaré, commissaire
Madame Catherine Nadeau, commissaire
Madame Angélique Paillé, commissaire-parent
Madame Catherine Rollier, commissaire-parent
Madame Marie-Josée St-Laurent, commissaire-parent
Monsieur Marcel Vézina, commissaire
Monsieur Denis Vien, commissaire

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Pierre Gaumond, directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

1.2 Ouverture de la séance ordinaire

Monsieur Jérôme Demers, président, déclare la séance ordinaire du conseil des commissaires du 25 septembre 2018 ouverte à 19 h 02.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil des commissaires ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint, confirme qu'il y a quorum.

CC-18-19-026

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption des procès-verbaux du conseil des commissaires
 - 1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 août 2018
 - 1.5.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 septembre 2018
 - 1.5.3 Suivi aux procès-verbaux
- 1.6 Interventions du public et période de questions
- 1.7 Interventions ou rapport des élèves de la commission scolaire
- 1.8 Correspondance
- 1.9 Mot du président
- 1.10 Remise d'une plaque reconnaissance par des membres de la Fondation de l'Hôtel-Dieu-de-Lévis

2.0 Décisions

- 2.1 Rapport du protecteur de l'élève – PE-18-19-03
- 2.2 Conseil général – Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) – Nomination d'un substitut
- 2.3 Vitesse de la zone scolaire à Saint-Flavien – Appui à la Municipalité de Saint-Flavien

3.0 Information

- 3.1 Rapport annuel du protecteur de l'élève 2017-2018
- 3.2 Résultats juin 2018
- 3.3 Gestion axée sur les résultats : Pilotage du système d'éducation – Projet éducatif
- 3.4 Déclaration d'intérêts du commissaire
- 3.5 Rapport de la directrice générale

4.0 Rapports des comités

- 4.1 Comité exécutif
- 4.2 Comité de vérification
- 4.3 Comité de gouvernance et d'éthique
- 4.4 Comité des ressources humaines
- 4.5 Comité CSÉHDAA
- 4.6 Comité de parents
- 4.7 Comité consultatif de transport

5.0 Questions diverses

- 5.1 Questions et messages des commissaires

6.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

Les points suivants sont présentés au début de la séance, soit :

- 1.10 – Remise d'une plaque reconnaissance par des membres de la Fondation de l'Hôtel-Dieu-de-Lévis;*
- 1.6 – Interventions du public et période de questions;*
- 3.1 – Rapport annuel du protecteur de l'élève 2017-2018;*
- 2.1 – Rapport du protecteur de l'élève – PE-18-19-03.*

**Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs**

1.0 PRÉLIMINAIRES

**1.10 Remise d’une plaque reconnaissance par des membres de la
Fondation de l’Hôtel-Dieu-de-Lévis**

Madame Nathalie Samson remet une plaque reconnaissance à la Commission scolaire des Navigateurs pour sa contribution dans le cadre de la campagne de financement pour la Fondation de l’Hôtel-Dieu-de-Lévis.

1.6 Interventions du public et période de questions

Madame Martine Tremblay, parent d’enfants qui fréquentent l’École du Grand-Voilier, bâtiment Du Saint-Laurent.

Sujet : Frais de surveillance du midi.

3.0 INFORMATION

3.1 Rapport annuel du protecteur de l’élève 2017-2018

Monsieur Jean Beauchesne, protecteur de l’élève, dépose son rapport annuel 2017-2018 à l’ensemble des membres du conseil des commissaires.

CC-18-19-027

PROPOSITION DE HUIS CLOS

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Bédard et résolu :

QUE les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos pour discuter du point 2.1 – Rapport du protecteur de l’élève – PE-18-19-03.

ADOPTÉE à l’unanimité

Il est 19 h 42.

CC-18-19-028

PROPOSITION DE RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Richard Légaré et résolu :

QUE les membres du conseil des commissaires siègent à nouveau en séance publique.

ADOPTÉE à l’unanimité

Il est 19 49.

2.0 DÉCISIONS

CC-18-19-029

2.1 Rapport du protecteur de l’élève – PE-18-19-03

ATTENDU la plainte déposée par le plaignant le 6 septembre 2018;

ATTENDU l’examen de la plainte ainsi que l’enquête effectuée par le protecteur de l’élève;

ATTENDU le rapport du protecteur de l’élève portant le numéro PE-18-19-03 transmis aux membres du conseil des commissaires;

ATTENDU l’information communiquée aux membres du conseil des commissaires lors d’un huis clos;

**Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs**

ATTENDU les délibérations des membres du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Dany Bellemare et résolu :

DE PRENDRE ACTE des conclusions du rapport du protecteur de l'élève, portant le numéro PE-18-19-03 lequel est déposé sous pli confidentiel.

ADOPTÉE à l'unanimité

L'ordre des points est repris à partir du point 1.5 – Adoption des procès-verbaux du conseil des commissaires, tel qu'adopté à l'ordre du jour.

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.5 Adoption des procès-verbaux du conseil des commissaires

CC-18-19-030

1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 août 2018

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 28 août 2018 a été transmis à tous les membres du conseil des commissaires le 20 septembre 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Marie-Josée St-Laurent et résolu :

DE dispenser le directeur général adjoint de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 28 août 2018 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-18-19-031

1.5.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 septembre 2018

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires du 4 septembre 2018 a été transmis à tous les membres du conseil des commissaires le 20 septembre 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Angélique Paillé et résolu :

DE dispenser le directeur général adjoint de la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires du 4 septembre 2018 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5.3 Suivi aux procès-verbaux

Un suivi aux procès-verbaux est fait.

CC-18-19-032
Président

**Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs**

1.6 Interventions du public et période de questions

Ce point a été présenté en début de séance, après le point 1.10 – Remise d’une plaque reconnaissance par des membres de la Fondation de l’Hôtel-Dieu-de-Lévis.

1.7 Interventions ou rapport des élèves de la commission scolaire

Aucune intervention.

1.8 Correspondance

Les pièces relatives à la correspondance ont été déposées à l’ensemble des membres du conseil des commissaires.

1.9 Mot du président

Monsieur Jérôme Demers, président, présente son rapport à l’ensemble des membres du conseil des commissaires et donne de l’information.

1.10 Remise d’une plaque reconnaissance par des membres de la Fondation de l’Hôtel-Dieu-de-Lévis

Ce point a été présenté en début de séance, après le point 1.4 – Adoption de l’ordre du jour.

2.0 DÉCISIONS

2.1 Rapport du protecteur de l’élève – PE-18-19-03

Ce point a été présenté en début de séance, après le point 3.1 – Rapport annuel du protecteur de l’élève 2017-2018.

2.2 Conseil général – Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) – Nomination d’un substitut

ATTENDU qu’en vertu de l’article 5.1.1 des *Règlements généraux* de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), la Commission scolaire des Navigateurs doit, à titre de membre de la FCSQ, désigner un substitut, pour l’année scolaire 2018-2019, pour siéger aux rencontres du conseil général de la FCSQ, en l’absence du président, avec les mêmes droits et privilèges, sauf celui de siéger au bureau de directions et aux commissions permanentes;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

DE NOMMER le commissaire suivant à titre de substitut pour siéger aux rencontres du conseil général de la FCSQ pour l’année scolaire 2018-2019 :

Monsieur François-Yves Dubé, commissaire.

ADOPTÉE à la majorité
1 contre avec mention
Monsieur Marcel Vézina

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

CC-18-19-033

Président

2.3 Vitesse de la zone scolaire à Saint-Flavien – Appui à la Municipalité de Saint-Flavien

ATTENDU que l'École de la Caravelle de la Commission scolaire des Navigateurs (CSDN) est située sur la rue Principale à Saint-Flavien et qu'il s'agit de la route 271 dont la zone de vitesse est établie à 50km/h dans ce secteur;

ATTENDU que des élèves ne rencontrent pas les critères d'admissibilité au transport scolaire;

ATTENDU que la CSDN favorise l'accès de chaque élève à son lieu de scolarisation de façon efficace et sécuritaire;

ATTENDU qu'il est de responsabilité municipale de sécuriser les piétons du secteur;

ATTENDU la résolution numéro 18-252 adoptée par la Municipalité de Saint-Flavien lors de la séance du conseil municipal tenue le 10 septembre 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Catherine Nadeau et résolu :

D'APPUYER la demande de la Municipalité de Saint-Flavien adressée au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports afin de modifier la vitesse dans la zone scolaire de l'École de la Caravelle de Saint-Flavien pour que celle-ci passe de 50 km/h à 30 km/h;

D'APPUYER la demande de la Municipalité de Saint-Flavien adressée également au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports afin d'utiliser des radars pédagogiques mobiles dans la zone scolaire aux moments choisis par la municipalité;

D'APPUYER la demande de la Municipalité de Saint-Flavien adressée au Fonds de la sécurité routière pour la mise en place de mesures visant à améliorer la sécurité des élèves fréquentant l'École de la Caravelle de Saint-Flavien;

DE REJETER les autres demandes de la Municipalité de Saint-Flavien adressées dans ladite résolution 18-252 laquelle est déposée en annexe;

QUE le président de la Commission scolaire des Navigateurs transmette la présente résolution à M. Frédéric Pellerin, directeur général de la Chaudière-Appalaches dudit ministère avec copie à Mme Isabelle Rabouin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Flavien.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 INFORMATION

3.1 Rapport annuel du protecteur de l'élève 2017-2018

Ce point a été présenté en début de séance après le point 1.6 – Interventions du public et période de questions.

3.2 Résultats juin 2018

Ce point n'a pas été présenté, il a été remis à une séance ultérieure.

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

3.3 Gestion axée sur les résultats : Pilotage du système d'éducation – Projet éducatif

Ce point n'a pas été présenté, il a été remis à une séance ultérieure.

3.4 Déclaration d'intérêts du commissaire

Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint, demande aux membres du conseil des commissaires de déclarer, à l'aide du formulaire de déclaration de conflit d'intérêts du commissaire qui leur a été remis, toutes les situations potentiellement conflictuelles dans lesquelles ils pourraient se trouver, et ce, conformément à l'article 5.2 du *Règlement relatif au code de conduite éthique du commissaire*.

3.5 Rapport de la directrice générale

Madame Esther Lemieux, directrice générale, dépose son rapport à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

4.0 RAPPORTS DES COMITÉS

4.1 Comité exécutif

Monsieur Richard Légaré, vice-président du comité exécutif, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires des décisions prises lors de la séance ordinaire du comité exécutif du 25 septembre 2018.

4.2 Comité de vérification

La rencontre prévue le 16 octobre 2018 est déplacée au 30 octobre 2018.

4.3 Comité de gouvernance et d'éthique

La prochaine rencontre aura lieu le 4 décembre 2018.

4.4 Comité des ressources humaines

La prochaine rencontre aura lieu le 30 octobre 2018.

4.5 Comité CSÉHDAA

Mme Catherine Rollier, commissaire-parent, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires que l'assemblée générale annuelle sera le 10 octobre 2018.

4.6 Comité de parents

La première rencontre aura lieu le 15 octobre 2018.

4.7 Comité consultatif de transport

Les sujets discutés lors de la rencontre du 18 septembre 2018, sont les suivants :

- le calendrier pour l'année;
- le suivi budgétaire et;
- la sécurité dans le transport.

Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs

5.0 QUESTIONS DIVERSES

5.1 Questions et messages des commissaires

Quelques commissaires posent des questions et transmettent de l'information à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

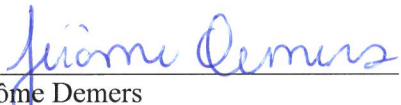
CC-18-19-034

6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jean-François Labbé et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 21 h 01.

ADOPTÉE à l'unanimité


Jérôme Demers
Président


Benoit Langlois
Directeur général adjoint